

POUR EFFECTUER LES FORMALITÉS D'IMMATRICULATION AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Je soussigné(e), _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, le cas échéant

domicilié(e) à : _____
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

_____ Code postal _____ Nom de la commune _____ Pays

donne mandat à : _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, le cas échéant

pour effectuer pour mon compte les formalités administratives liées à l'opération d'immatriculation suivante :

Véhicule concerné :

➤ Marque : _____

➤ Numéro VIN : _____

➤ Numéro d'immatriculation (le cas échéant) : _____

Je suis informé (e) que pour circuler avec ce véhicule je suis dans l'obligation de l'assurer préalablement (articles L. 324-1 et L. 324-2 du code de la route).

Important : Si vous circulez avec un véhicule non assuré, en cas d'accident, vos dommages ne seraient pas couverts et, en cas d'éventuelles victimes, vous pourriez être amené (e) à rembourser des sommes considérables. De plus, vous vous exposeriez à des sanctions pénales.

Fait à _____, le _____
Jour Mois Année

Signature
Pour les sociétés, nom et qualité
du signataire et cachet



Portail-Cartegrise .fr

Service d'immatriculation de véhicules



DÉMARCHES D'IMMATRICULATION

Duplicata de carte grise, changement d'adresse, etc

→ **Effectuez votre démarche d'immatriculation en ligne :**

www.portail-cartegrise.fr



VOUS ÊTES LE VENDEUR DU VÉHICULE ?

Après la vente de votre véhicule, il s'agit d'effectuer sous 15 jours, la déclaration de cession en ligne de votre véhicule. Vous serez alors déchargé des éventuels PV de l'acheteur.

→ **Effectuez votre déclaration de cession en ligne :**

www.declaration-cession.fr



VOUS ÊTES L'ACHETEUR DU VÉHICULE ?

La législation française impose un délai de 30 jours pour mettre à jour la carte grise de votre voiture.

→ **Changez le titulaire de la carte grise en ligne :**

www.portail-cartegrise.fr